L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 24 OCTOBRE 1846.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE,
No. 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
Journal quotidien, une année d'avance.......$12
Journal de la Campagne, deux fois par semaine, une année d'avance.......$5
L'abonné ne pourra cesser sa souscription sans donner avis par écrit, une semaine avant l'expiration.
ANNONCES.—Une piastre par chaque dix lignes, pour chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Aucun avis ne pourra être inséré pour moins d'une piastre, pour chaque langue.
LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront une piastre par dix lignes, pour chaque insertion.
LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.
Le privilége des souscripteurs aux avis est limité aux annonces qui ne sortent pas de la ligne de leurs affaires commerciales.

OFFICIEL.

☞ AVIS est par le présent donné qu'un contrat a été passé entre les soussignés et MM. Magne & Weisse, propriétaires de la gazette l'ABEILLE, pour la publication pendant l'année prochaine entière (1846) de tous les avis désignés dans l'acte du 16 mars 1842, au prix de UNE PIASTRE pour chaque cent mot, par chaque publication et dans chaque langue.
Nlle. Orléans, 27 décembre 1845.
Wm. DE BUYS, Trésorier de Etat
ROBT. C. NICHOLAS, Séc. d'Etat

POUR LA BALIZE.—Et toutes les habitations intermédiaires.—Le steamboat MUSIC, capt. T. Martin, reprendra ses voyages réguliers, partant de la Nouvelle-Orléans tous les dimanches à 10 heures précises du matin, il sera de retour en ville tous les mercredis soir. Les passagers sont priés d'être ponctuels à l'heure du départ. Pour fret ou passage, s'adresser à A. LAROSE & Co. 2 oct

PAQUEBOT REGULIER partant le dimanche matin pour VICKSBURG ET NATCHEZ.—Le vapeur MAGNOLIA, capitaine St. Clair Thomasson, partira pour les ports ci-dessus TOUS LES DIMANCHES à 10 heures précises et débarquera les passagers sur tous les points de la côte. Les familles qui désirent se faire débarquer sur la côte basse peuvent compter sur toute l'attention du capitaine Thomasson.
21 sept THEOD. SHUTE, agent, 41, Canal

Paquebot du Bayou Sara.—La BELLE CREOLE, capitaine J M Scott, ayant été entièrement réparée et arrangée dans un genre splendide, continuera ses voyages tous les dimanches et jeudis jusqu'à nouvel avis. Elle partira comme de coutume de Bayou Sarah tous les mardis et vendredis.
Pour fret, dont elle reçoit en ce moment une partie, ou passage, s'adresser à bord ou à
14 sep P. A. CHAMPOMIER, Agent, 46 1/2, Vieille Levee, près Conti

BUREAU DE REMORQUE ET D'ENTREPRISE, No. 62, Vieille Levée, près l'encoignure St. Louis. On se charge à ce bureau de faire remorquer des batimens allant prendre une charge [illegible]
11 mars ROBERT MURPHY.

POUR NEW-YORK.—Le navire ST MARY, capitaine R W Foster, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. [illegible]
21 W STANTON & Co.

POUR NEW-YORK.—Ligne de paquets de la Louisiane à New-York.—Le navire [illegible], capitaine Johnston, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à
12 oct JAMES E WOODRUFF, 60 Camp

POUR LA HAVANE.—Le brick SALVADORA, capt Labat, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance de fret ou pour passage, s'adresser à bord, ou à
23 oct JOHN ALEXANDER, 28, Commune.

POUR RIO GRANDE.—Débarquant à Matamoros, Brazos et l'Embouchure.—Le brick [illegible], capitaine Patterson, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine ou à
JOHN ALEXANDER, 28, Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire CLINTON, capt. [illegible] I. H GALE, 93 Commune

POUR LE HAVRE.—Le navire paquebot SOUTH CAROLINA, capitaine Owen, partira sous peu. Pour fret de 500 balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à
22 oct I. H GALE, 93, Commune

POUR LE HAVRE.—Le navire SOUTH CAROLINA, Owen, partira sous peu. [illegible] I. H GALE.

POUR LE HAVRE.—Le beau navire [illegible] PIERRE POUTZ, [illegible]

POUR LE HAVRE.—La barque NARRAGANSETT, capt. Destebecho, partira sous peu. [illegible] P. POUTZ. I. H GALE, 93 Commune

AUX NEGOCIANTS ET PLANTEURS. [illegible]
15 oct A. LAROSE & Co., Successeurs de Jacques Larose, 71, Vieille Levée

☞ AVIS.—Il est rapporté que les personnes qui chargent le steamboat ARK, faisant les voyages des Attakapas, ne peuvent obtenir de se faire assurer. Ce bruit est faux, attendu que les compagnies ci-après font des assurances sur ce bateau: la Compagnie des Marchands, General Mutual, Mutual Safety, etc., et les Compagnies d'Assurances Mutuelles.
10 oct JOHN HALL, Agent

A LOUER.—Pour le premier novembre prochain deux maisons situées vis à vis le Théâtre d'Orléans, qui conviennent à un restaurant, café, ou à une boutique de confiseur, pâtissier, etc. Ces maisons seront louées ensemble ou séparément. S'adresser à J. F. PEPIN, encoignure Conti et Passage de la Bourse, au Premier.
15 oct 1m

ON désire trouver à louer—Une grande maison dans la première Municipalité. S'adresser à
13 oct C. H. CAMMACK, 79 St Louis.

ON désire louer au premier octobre prochain une bonne maison pour une famille peu nombreuse, le quartier de la ville serait préféré. S'adresser à
1 oct B VALLS, rue de la Commune No. 26

DEMANDE DE MAISON pour le 1er Novembre prochain—Une Maison située dans le carré de la ville ou au faubourg Tremé, et dont le loyer serait de $30 à $45, trouvera un locataire en s'adressant au bureau de la Poste, lettre V, No 3. 9 oct

HOTEL ST. LOUIS. Les soussignés informent respectueusement leurs amis et le public, qu'ils rouvriront cet établissement pour la réception des pensionnaires, le 15 d'octobre. Ils donnent l'assurance qu'ils n'épargneront ni peines ni dépenses pour offrir au public beaucoup de confortables. Durant l'été il a été fait à la maison des réparations complètes, elle a été peinte de nouveau et ses vastes chambres sont très agréables et telles qu'on en rencontre rarement dans les hôtels.
On prendra des arrangemens libéraux à l'année avec les familles et les pensionnaires seuls.
29 sept—6t L. HAWLEY & Co, propriétaires.

A VENDRE OU A LOUER. Pour plusieurs années, UN JOLI BIEN DE CAMPAGNE situé sur le Bayou St Jean, d'une contenance de trente deux arpens de superficie. La terre est élevée, bien égouttée et presque entièrement entourée. Les établissemens consistant en une maison de maître, cases à nègres, écuries, remises &c. sont en parfait état.
Pour les conditions, s'adresser sur les lieux ou au bureau de M. Jules Mossy, 42, rue Royale, à Albin Michel.
29 sept—1m

A LOUER. UNE MAISON à un étage, avec de jolies chambres de mansardes. DEUX MAISONS à deux étages. Elles sont bien commodes pour les familles et possèdent des hydrants et des cuves, et sont situées rue du Cirque, entre les rues Julie et Girod.
Aussi: Un grand TERRAIN bien entouré, convenable pour entrepôt de planches, situé rue St. Jean, près du Nouveau Bassin. S'adresser à
10 oct B. O. VIGNAUD, No. 41, rue de Chartres.

A LOUER—Le magasin situé rue de Chartres, entre St Louis et Conti, autrefois occupé par MM Ducournau & Co. S'adresser à
19 oct—15 LEONCE ABAT, 96, Douane.

MAGASIN A LOUER au No. 30, rue Tchoupitoulas. S'adresser à
20 oct R. CLANNON, 46, Canal

CHARLES MAURIAN, JULES LAMBERT.
MAURIAN & LAMBERT,
AVOCATS,
BUREAU NO. 154, RUE ROYALE.
19 oct—6

THS H LEWIS, J. BERMUDEZ.
LEWIS & BERMUDEZ,
AVOCATS,
Bureau No. 180, rue Royale.

CHAS. A. BARRIERE,
MAGASIN DE MARCHANDISES
Françaises, Anglaises et Américaines,
No. 20, rue Chartres,
NOUVELLE ORLEANS.
Importeur direct de marchandises françaises.
25 sept—

G. W. DUNBAR,
MARCHAND EN GROS
DE BOTTES ET DE SOULIERS,
NO. 30, RUE DE LA DOUANE,
NOUVELLE-ORLEANS.
☞ Les marchands et les habitans peuvent obtenir un rabais sur les prix. Les chaussures en vente sont toujours fraîches et viennent directement des manufactures.
3 oct.

F. T. BOUHNOS, CHIRURGIEN-DENTISTE, rue Conti, No. 95. Tient son cabinet ouvert de 8 du matin jusqu'à six heures du soir. 17 mars

WILLIAM DAVIDSON & Co., AGENS EN COTON ET NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, No. 81, rue du Canal, Nouvelle-Orléans. 10 nov

CHANGEMENT DE DOMICILE. LAFRERE, HARISPE & Co. ont transporté leur comptoir du No. 69, rue St. Louis, à la rue St. Charles, à côté du Verandah. 2 oct

AVIS AUX CONFISEURS. LE soussigné vient de recevoir 100,000 cosaques ordinaires qu'il offre à vendre à des prix très modérés.
3 oct V. HEBERT, 140, Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 24 OCTOBRE 1846.

AUX ABONNÉS DE *L'ABEILLE*.

Pour la commodité de ceux de nos abonnés qui habitent la seconde municipalité, nous venons d'ouvrir un second bureau, No. 13, rue du Camp, auprès de la Banque de Cité. On y recevra, jusqu'à huit heures du soir, tous les avis qui devront être insérés dans le journal.

Notre imprimerie et notre bureau principal n'en restent pas moins No. 81, rue de Chartres. Tout en cherchant à être agréables à nos amis d'outre-Canal, nous n'en restons pas moins fidèles à la première municipalité.

DERNIÈRES ÉLECTIONS.—CE QU'ELLES INDIQUENT.—Dans les élections qui ont eu lieu durant l'été et au commencement de l'automne, le parti locofoco n'a pas même conservé la position qu'il occupait naguères; nulle part il n'a pu se vanter du moindre gain, souf toutefois dans l'Illinois et le Missouri, Etats si foncièrement possédés du locofocoïsme, qu'on songe à peine à y faire de l'opposition. Dans l'Arkansas, le parti dominant, tout en continuant à l'emporter, a vu sa majorité notablement réduite; dans l'Indiana où il a élu son gouverneur, il a vu les whigs obtenir quatre voix de majorité dans une législature qui l'an dernier donnait dix voix contre eux. Dans le Kentucky, la minorité locofoco est presque anéantie; et dans la Caroline du Nord les whigs ont emporté les deux chambres de la législature et donné au candidat whig pour gouverneur une majorité presque triple de celle qu'il avait eue deux ans auparavant. Voilà ce qui s'est accompli en août.

En septembre, il n'y a eu que deux élections d'Etat; celles du Vermont et du Maine. Dans le premier de ces Etats, les whigs ont gagné 1,500 voix sur l'année précédente, élu trois membres du Congrès sur quatre, fait échouer un locofoco dans le 4me district et emporté la législature par une immense majorité. Dans le Maine qui s'était prononcé par onze mille voix en faveur de M. Polk, la lutte cette fois est restée indécise; résultat prodigieux! Le candidat locofoco pour gouverneur est en arrière de plusieurs milliers de voix; un seul locofoco sur six est élu au Congrès; enfin, la composition de la législature, à laquelle doit être dévolue l'élection des officiers d'Etat, est encore tout à fait douteuse. Sera-t-elle locofoco? sera-t-elle whig? C'est là la question. De pareils résultats valent la peine qu'on les enregistre soigneusement.

D'importantes élections d'Etat ont eu lieu en octobre. Les deux premières sont celles de la Floride et de la Georgie; dans ces deux Etats les whigs ont triomphé. D'après toutes les probabilités, la Floride envoie au Congrès, après une lutte fort vive, M. Cabell, whig, jeune et plein de talent. En Géorgie, les whigs ont gagné un membre du Congrès, accru leurs majorités dans tous les districts whigs et diminué celles de leurs adversaires dans la plupart des districts locofocos où ils ont fait courir des candidats. Sans nul doute le vote populaire accusera une bonne majorité whig.

L'élection du Maryland et l'élection préparatoire du Delaware qui ont suivi de près celles de la Floride et de la Géorgie, ont été pour le moins aussi favorables. La majorité des whigs dans la législature du Maryland, au scrutin réuni, est montée de 12 à 29 voix; et de plus nos frères ont élu un sénateur et deux représentans dans la ville de Baltimore, qui était locofoco de temps immémorial. La grande majorité des inspecteurs d'élection dans le Delaware appartient aux whigs.

Reste la Pennsylvanie dont les résultats sont encore incertains, mais dont les premiers retours n'ont encore donné aucun désavantage aux whigs, et l'Ohio dont nous aurons à parler dans quelques jours: nous en parlerons sans doute avec de motifs de satisfaction.

Cette rapide esquisse des luttes politiques des trois derniers mois nous paraît du plus favorable augure pour les whigs: ils ont vaincu dans des Etats douteux, noblement lutté dans les Etats locofocos, et fait mieux que maintenir leur position, en présence d'un parti appuyé de toute l'influence des employés de l'administration. Un pareil résultat prouve que les whigs pour triompher n'ont qu'à vouloir. Le parti adverse renferme en lui des germes de dissension qui pourraient bien se développer. Que les whigs en profitent; qu'ils travaillent avec ardeur, avec persévérance et qu'ils ne désespèrent point d'opérer dans un temps qui n'est pas bien éloigné, un changement radical dans le gouvernement.

☞ La malle du Nord a manqué hier au-delà de Charleston. C'est un refrain auquel nous sommes habitués depuis quelque temps.

L'OURAGAN A LA HAVANE.—Le capitaine Winsor, du navire *Sunbeam*, de Boston, a communiqué le 18 courant, à trente milles à l'Est de Key-West, avec la goélette des Etats-Unis *Flirt* venant de Vera-Cruz et allant à Norfolk. Le commandant Sinclair a dit au capitaine Winsor, que l'ouragan du 11 courant a causé de grands désastres à la Havane; cinquante bâtimens ont péri dans le port. On ne sait pas si la ville elle-même et l'île ont beaucoup souffert; mais cela est probable.

PUBLICATIONS NOUVELLES.—La presse américaine continue l'exploitation des Romans étrangers; nous avons en ce moment sous les yeux la traduction de trois œuvres d'une valeur bien diverse: *le Chevalier de Maison Rouge*, d'Alexandre Dumas, dont aucun lecteur français n'a pu oublier encore le palpitant intérêt; *Atar Gull*, l'un des premiers essais de M. Eugène Sue, livre tout empreint de ce pessimisme que l'auteur a gardé malgré lui dans ses romans humanitaires, et de cette *cruauté* de style dont il s'est quelque peu défait; enfin, la *Créole*, œuvre nouvelle de Henry Szchokke, où l'on retrouve tout le charme des premières compositions du romancier de la Suisse Allemande. Ces livres, notamment *le Chevalier de Maison Rouge*, nous paraissent avoir conservé sous leur forme étrangère, presque tout l'attrait qu'ils avaient dans leur style original.

MEXIQUE.

La *Patria* d'hier a publié un *extrà* contenant des nouvelles de Vera-Cruz jusqu'au 30 du mois dernier et de Mexico jusqu'au 24; elles sont venues par la voie de la Havane, et ne nous apprennent que fort peu de chose. Toutefois les paragraphes suivants ne sont pas sans intérêt.

San Luis de Potosi et Mexico sont les quartiers-generaux où doivent venir se concentrer les contingens que doivent fournir les differens Etats pour l'organisation de l'armée.

On annonçait positivement que le siége du gouvernement serait transféré à Toluca.

Le colonel Maurico Ugarte écrit de Fray Cristobal, sous la date du 23 septembre, qu'il ne peut rejoindre Armijo et s'avancer vers le Nouveau-Mexique, par suite de la présence de six mille hommes de troupes.

Le général Nunez Ponte a été nommé gouverneur de Tamaulipas, et Frisobas gouverneur de Chihuahua. Le commandant général de Jalisco, Yanez, a quitté Mexico pour se rendre à Tepic et San Blas, avec un nombre considérable de troupes, destinées à défendre ces places.

Un journal mexicain du 24 contient le paragraphe suivant qui a quelque importance en ce qu'il prouverait l'authenticité de la nouvelle du départ de Santa-Anna pour l'armée du Nord:

"La première brigade de cavalerie a quitté la capitale hier pour marcher vers Monterey, et demain le général Santa-Anna se mettra aussi en route. Son départ n'avait été retardé que par le manque d'argent, et afin de le hâter, il a engagé son propre crédit. La garde nationale formera la garnison de Mexico; et les autres brigades partiront sans doute demain."

Chronique Locale.

Première Cour de District.—Vendredi, Louis Stheur, accusé de s'être introduit frauduleusement dans une maison habitée, a été mis en jugement pour ce délit et déclaré coupable. Le jury l'a néanmoins recommandé à la clémence du tribunal.

John de Owen McMahon a été déclaré coupable de vol par le jury.

Charles Allen, prévenu d'un délit semblable, a assisté à la lecture de son acte d'accusation, et s'est reconnu coupable. Le juge Preston l'a condamné à un mois de prison et aux dépens.

George Hamilton, inculpé de faux, a également assisté à la lecture de son acte d'accusation. Il a protesté de son innocence.

Eli Hathaway, contre lequel pèsent deux différents chefs d'accusation, pour avoir introduit dans l'Etat de la fausse monnaie, a répondu à la question sacramentelle: "Etes-vous ou n'êtes-vous point coupable?"—qu'il était parfaitement innocent.

M. Parody, que nous désignions dans notre dernier numéro comme le propriétaire du cabaret situé à l'encoignure des rues Ste Anne et Bourbon, s'est présenté dans la matinée d'hier devant le recorder Génois et a déclaré à ce magistrat qu'il avait vendu depuis environ six mois le susdit établissement. La police ignorait cette circonstance. C'est donc le nouveau possesseur et non M. Parody, et non celui-ci, qui est coupable d'avoir permis à des esclaves d'enfreindre la loi.

J. P. Fitzgerald, h. d. c. l., a été arrêté hier à la requête de N. V. Wiltz, et sommé par le recorder Génois de fournir caution.

W. J. Myers a été arrêté hier soir sous l'inculpation d'avoir commis un vol et, en outre, d'avoir mis en circulation de faux billets de banque. Il comparaîtra ce matin devant le recorder Génois.

VOL.—Le capitaine Boote, commandant la goëlette *Florence*, mouillée en ce moment à Algers, de l'autre bord du fleuve, a porté hier une plainte contre les nommés Frédérick Siebing et [illegible] qu'il accusait de lui avoir enlevé [illegible] Les derniers ont prouvé qu'ils avaient [illegible] barcation de M. Joseph Sheridan. [illegible] tation a été immédiatement lancé contre [illegible]

Enquête.—On a retiré hier du fleuve, en face de la rue de l'Esplanade, le cadavre d'un homme noyé, dont le nom est inconnu. Il était revêtu d'habits grossiers. La levée du corps a été pratiquée par le coroner.

DÉTENTION.—Patrick Golding, accusé d'avoir menacé du couteau le watchman Davis, et Louis Moore prévenu d'avoir assailli M. H. Kelling, ont comparu hier devant le recorder Baldwin, qui les a condamnés à une détention de six mois à la maison de correction.

LE LIEUTENANT BERRYMAN.—Ce brave officier, qui s'est bien conduit lors de la perte du Truxton, en vue de Tuspan, est passé le 14 à Savannah. Il était porteur de dépêches de l'escadre de Vera-Cruz pour le gouvernement de Washington. Dans une conversation avec l'un de ses compagnons de voyage, il a assuré que l'on a pris la détermination de venir attaquer Vera-Cruz par terre; l'expédition partirait de Tampico, et aussitôt que l'étendard des Etats-Unis flotterait sur la ville, l'escadre Américaine commencerait l'attaque contre le château de St. Jean d'Ulloa. C'est le *Republican* de Savannah qui donne la nouvelle que nous reproduisons.

BELLE ÉLECTION.—Si la nouvelle constitution de New-York est adoptée, le peuple aura une besogne assez compliquée. Il lui faudra, d'après le calcul de l'*Express*, faire 718 choix, sans compter les élections d'officiers militaires et de juges de paix. En voici d'ailleurs la liste:

34 membres du Congrès,	1 arpenteur général,
36 électeurs présidentiels	2 commis. des canaux,
32 sénateurs d'Etat.	3 inspecteurs de prison,
128 Représentans,	8 juges de la Cour d'Ap
1 Gouverneur,	32 juges de la Cour Sup.
1 Lieut. Gouverneur,	58 juges de comté,
1 Secrétaire d'Etat,	60 greffiers de Cours,
1 Contrôleur,	58 shérifs,
1 Trésorier,	200 coroners.
1 Avocat Général,	58 avocats de District,
1 Ingénieur d'Etat.	
	Total....718.

MEURTRE.—Un singulier homicide a eu lieu le 5 courant dans le comté de Marion en Géorgie: deux hommes, Jenking et McMillion, qui vivaient tous deux dans le voisinage de Tazewell, s'en revenaient de l'élection, montés tous deux sur le même cheval, Jenkins devant, McMillion derrière. Ils étaient, à ce qu'il paraît, fort gris l'un et l'autre. Au bout de quelques instans de route, ils se prirent de dispute, et bientôt Jenkins tomba sur le chemin, la gorge horriblement coupée. On le trouva expirant; on courut après McMillion; il avoua que c'était lui qui avait mis son compagnon dans ce déplorable état; mais en ajoutant qu'il n'avait agi que pour sa propre défense. Jenkins est mort sans pouvoir donner aucun renseignement; McMillion est en prison.

VENTES DE TERRES EN FLORIDE.—Le gouvernement offre en ce moment en vente environ un million d'acres de terre en Floride; une partie de ces terres est située entre la baie de Tampa et la côte du Golfe; une autre, près du Withlacoochie et de ses affluens; et enfin une troisième partie, la plus grande et la plus avantageuse sur les rivières St. John, Kissimie, Ste Lucie et Indian, et sur les baies de Key-Biscayne, Jupiter et Hillsborough: elle embrasse au fait la plus grande partie des côtes de l'Atlantique au Sud de la lagune de Moscheto. "Ce sont, dit un journal de la Géorgie, les plus belles terres du monde, donnant tous les produits de nécessité ou de luxe. Le coton et le sucre de la meilleure qualité y viennent, sans avoir à craindre les gelées; le tabac qu'elles fournissent est égal au meilleur tabac de Cuba; il y pousse des oranges du parfum le plus délicieux, d'une grosseur extraordinaire, et qui dépassent de beaucoup celles des Indes occidentales; tandis que le maïs et tous les fruits des tropiques y réussissent parfaitement. C'est en un mot l'ancien Eldorado, où l'on croyait que coulaient des sources d'eau qui vous donnaient une jeunesse et une beauté éternelle: c'est là que les chevaliers Espagnols cherchaient la fontaine de Jouvence; et vraiment la fertilité du sol et la salubrité du climat suffiraient à justifier les illusions de ces audacieux guerriers."

UN MORCEAU DÉLICAT.—Une singulière affaire de coups et de blessures a été portée hier devant le recorder Baldwin. Dimanche dernier, vers 8 heures du soir M. William Simpson était tranquillement assis dans la salle du *Piney Woods' Hotel*, lorsqu'il fut accosté par le nommé William Nelson, qui, sans provocation aucune lui sauta au collet et lui appliqua tout aussitôt les incisives à l'organe de l'odorat dont il trancha une notable portion. La victime affirme n'avoir jamais vu son antagoniste avant cette mémorable soirée. Nelson n'a encore subi qu'un commencement d'interrogatoire.

On lit dans le *Georgian* de Savannah du 16 courant: "*Les navires à vapeur en fer Mary Summers*, capt. Peck, et *De Rosset*, capitaine Freeland, sont partis hier pour le Rio Grande. Les Etats-Unis n'ont pas à leur service de meilleurs bâtimens que ces deux fins navires."

UNE ESCROQUERIE SUR UNE GRANDE ECHELLE.—Dans l'été de 1845, un individu d'assez piètre apparence arriva à Lexington: il s'appelle Shuman, est allemand d'origine et dentiste de profession. Il fait d'abord pauvre figure et personne ne le remarque; au bout d'un certain tems le bruit court que Shuman vient d'hériter d'un sien parent (un comte Allemand, rien que cela!) une fortune de soixante mille piastres. Là-dessus Shuman devient un homme d'importance; on le salue, on le choie, on lui fait de belles offres. Shuman en profite, il se marie, achète une propriété de $30,000, la fait meubler admirablement; puis il lui prend fantaisie de se lancer dans les affaires, et il obtient tout, le crédit qu'il désire. Il va faire au Nord des achats considérables. Les affaires vont bien; le commerce donne de beaux résultats; mais un beau jour Shuman repart de nouveau pour le Nord, et arrivé là il écrit à sa femme qu'elle fera tout aussi bien de retourner dans sa famille, attendu qu'il n'a plus l'intention de retourner à Lexington. Son heritage n'a jamais été qu'un *canard*. Là dessus, grande rumeur et grande indignation parmi les dupes de ce chevalier d'industrie. Ceux qui lui ont témoigné le plus de confiance, sont ceux qui prétendent s'être toujours douté que Shuman n'était qu'un fripon. Cependant les plaintes vont en justice; on saisit la propriété achetée, mais non payée par Shuman; et maintenant le propriétaire primitif que les plus mal disposés accusent d'être un compère de Shuman, et les autres créanciers sont à se disputer le seul débris de sa splendeur que l'habile escroc n'ait pu emporter avec lui.

UN JUGEMENT DE SALOMON.—Deux hommes d'une petite ville des environs de Boston se disputaient la propriété d'un chien; ils vinrent en justice, et le juge en présence de témoignages contradictoires, se trouvait fort perplexe; heureusement une idée lui vint. Il ordonna au demandeur de se placer à droite, au défendeur de se placer à gauche, et leur ordonna à tous les deux de siffler en même tems le chien qui se trouvait aussi en cour. La pauvre animal courut aussitôt vers le défendeur, et le juge rendit une décision en faveur de celui-ci, "attendu, dit-il, que le chien est le seul témoin digne de foi en cette occasion."

FEUILLETON.

MEMOIRES D'UN MEDECIN.
PAR ALEXANDRE DUMAS.

DEUXIÈME PARTIE.

LA NUIT DE NOCES DE M. LE DAUPHIN.

Le dauphin ouvrit la porte de la chambre nuptiale, ou plutôt de l'antichambre qui la précédait.

L'archiduchesse, en long peignoir blanc, attendait dans le lit doré, à peine affaissé par le poids si léger de son corps frêle et délicat: et, chose étrange, si l'on eût pu lire sur son front, à travers le nuage de tristesse qui le couvrait, on y eût reconnu, au lieu de la douce attente de la fiancée, la terreur de la jeune fille menacée d'un de ces dangers que les natures nerveuses voient en pressentimens et supportent quelquefois avec plus de courage qu'elles ne les ont pressentis.

Près du lit, Mme de Noailles était assise.

Les dames se tenaient au fond, attentives au premier geste de la dame d'honneur, qui leur ordonnerait de se retirer.

Celle-ci, fidèle aux lois de l'étiquette, attendait impassiblement l'arrivée de M. le Dauphin.

Mais comme si cette fois toutes les lois de l'étiquette et du cérémonial eussent dû céder à la malignité des circonstances, il se trouva que les personnes qui devaient introduire M. le Dauphin dans la chambre nuptiale, ignorant que S. A., d'après les dispositions du roi Louis XV, devait arriver par le corridor neuf, attendaient dans une autre antichambre.

Celle où venait d'entrer M. le Dauphin était vide, et la porte qui donnait dans la chambre à coucher, étant légèrement entrebâillée, il en résultait que M. le Dauphin pouvait voir et entendre ce qui se passait dans cette chambre.

Il attendit, regardant à la dérobée, écoutant furtivement.

La voix de Madame la Dauphine s'éleva pure et harmonieuse, quoiqu'un peu tremblante:

—Par où entrera monsieur le Dauphin? demanda-t-elle.

—Par cette porte, madame, dit la duchesse de Noailles. Et elle montrait la porte opposée à celle où se trouvait M. le Dauphin.

—Et qu'entend-on par cette fenêtre, ajouta la Dauphine, on dirait du bruit de la mer?

—C'est le bruit des innombrables spectateurs qui se promènent à la lueur de l'illumination, et qui attendent le feu d'artifice.

—L'illumination? dit la Dauphine avec un triste sourire; elle n'a pas été inutile ce soir, car le ciel est bien lugubre; avez-vous vu, madame?

En ce moment, le Dauphin, ennuyé d'attendre, poussa doucement la porte, passa sa tête par l'entrebâillement, et demanda s'il pouvait entrer.

Mme de Noailles poussa un cri, car elle ne reconnut pas le prince d'abord.

Mme la Dauphine, jetée, par les émotions successives qu'elle avait éprouvées, dans cet état nerveux où tout nous effraie, saisit le bras de Mme de Noailles.

—C'est moi, madame, dit le Dauphin, n'ayez pas peur.

—Mais pourquoi par cette porte? demanda Mme de Noailles.

—Parce que, dit le roi Louis XV, en passant à son tour sa tête cynique par la porte entrebâillée, parce que M. de la Vauguyon, en véritable jésuite qu'il est, m'a trop bien le latin, les mathématiques et la géographie, et pas assez autre chose.

En présence du roi, arrivant ainsi inopinément, Mme la Dauphine s'était laissée glisser de son lit et se tenait debout, enveloppée de son grand peignoir, qui la cachait du bout des pieds jusqu'au col, aussi hermétiquement que la stole d'une dame romaine.

—On voit bien qu'elle est maigre, murmura Louis XV. Au diable M. de Choiseul, qui, parmi toutes les archiduchesses, va justement me choisir celle-là.

—Votre Majesté, dit Mme de Noailles, peut remarquer que, quant à ce qui me concerne, l'étiquette a été strictement observée; il n'y a que du côté de monseigneur le Dauphin.

—Je prends l'infraction sur mon compte, dit Louis XV, et c'est trop juste, puisque c'est moi qui l'ai fait commettre. Mais comme la circonstance était grave, une autre madame de Noailles, j'espère que votre [illegible] le pardonnerez.

—Je ne comprends pas ce que Votre Majesté veut dire.

—Nous nous en irons ensemble, duchesse, et je vous [illegible] Maintenant, voyons, que ces enfans [illegible]

Madame la Dauphine s'éloigna d'un pas du lit, et saisit le bras de Mme de Noailles avec plus de terreur peut-être que la première fois.

—Oh! par grace, madame, dit-elle; j'en mourrais de honte.

—Sire, dit Mme de Noailles, Madame la Dauphine vous supplie de la laisser se coucher comme une simple bourgeoise.

—Diable! diable! et c'est vous qui demandez cela, madame l'étiquette?

—Sire, je sais bien que c'est contraire aux lois du cérémonial de France; mais, regardez l'archiduchesse....

En effet, Marie-Antoinette debout, pâle, se soutenant de son bras raidi au dossier d'un fauteuil, eût semblé une statue de l'Effroi, si l'on n'eût entendu le léger claquement de ses dents, accompagnant la sueur froide qui coulait sur son visage.

—Oh! je ne veux pas contrarier la Dauphine à ce point, dit Louis XV, prince aussi ennemi du cérémonial que Louis XIV en était ardent sectateur. Retirons-nous, duchesse. D'ailleurs, il y a des serrures aux portes, et ce sera bien plus drôle.

Le Dauphin entendit ces dernières paroles de son grand-père et rougit.

La Dauphine entendit aussi, mais elle ne comprit pas.

Le roi Louis XV embrassa sa bru, et sortit entraînant la duchesse de Noailles et riant de ce rire moqueur, si triste pour ceux qui ne partagent pas la gaîté de celui qui rit.

Les autres assistans sortirent par l'autre porte.

Les deux jeunes gens se trouvèrent seuls.

Il se fit un instant de silence.

Enfin, le jeune prince s'approcha de Marie-Antoinette: son cœur battait violemment; il sentait affluer à la poitrine, aux tempes, aux artères des mains, ce sang révolté de la jeunesse et de l'amour.

Mais il sentait son grand-père derrière la porte, et ce regard cynique, plongeant jusque dans l'alcôve nuptiale, glaçait encore le Dauphin, fort timide d'ailleurs et fort gauche de sa nature.

—Madame, dit-il en regardant l'archiduchesse, souffririez-vous? vous êtes bien pâle, et l'on dirait que vous tremblez.

—Monsieur, dit-elle, je ne vous cacherai pas que j'éprouve une agitation étrange; il faut qu'il y ait quelque terrible orage au ciel: l'orage a une influence terrible sur moi.

—Ah! vous croyez que nous sommes menacés d'un ouragan? dit le Dauphin.

—Oh! j'en suis sûre, j'en suis sûre; tout mon corps tremble, voyez.

Et en effet tout le corps de la pauvre princesse semblait frémir sous des secousses électriques.

—En ce moment, comme pour justifier ses prévisions, un coup de vent furieux, un de ces souffles puissans qui poussent la moitié des mers sur l'autre, et qui rasent les montagnes, pareil au premier cri de la tempête qui s'avançait, emplit le château de tumulte, d'angoisses et de craquemens intenses.

Les feuilles arrachées aux branches, les branches arrachées aux arbres, les statues arrachées à leurs bases, une longue et immense clameur des cent mille spectateurs répandus dans les jardins, un mugissement lugubre et infini courant dans les galeries et dans les corridors du château, composèrent en ce moment la plus sauvage et la plus lugubre harmonie qui ait jamais vibré aux oreilles humaines.

Puis un cliquetis sinistre succéda au mugissement; c'étaient les vitres qui brisées en mille pièces tombaient sur les marbres des escaliers et des corniches, en lançant cette note saccadée et nerveuse qui grince en s'envolant dans l'espace.

Le vent avait du même coup arraché du pène une des persiennes mal fermées qui avait été battre contre la muraille, comme l'aile gigantesque d'un oiseau de nuit.

Partout où les fenêtres étaient ouvertes dans le château les lumières s'éteignirent, anéanties par ce coup de vent.

Le Dauphin s'approcha de la fenêtre, sans doute pour refermer la persienne, mais la Dauphine l'arrêta.

—Oh! monsieur, monsieur, par grâce dit-elle, n'ouvrez pas cette fenêtre, nos bougies s'éteindraient et je mourrais de peur.

Le Dauphin s'arrêta.

On voyait, à travers le rideau qu'il venait de tirer, les cimes sombres des arbres du parc agitées et tordues, comme si le bras de quelque géant invisible eût secoué leurs tiges au milieu des ténèbres.

Toutes les illuminations s'éteignirent.

Alors on put voir au ciel des légions de grosses nuées noires qui roulaient en tourbillonnant, ainsi que des escadrons lancés à la charge.

Le Dauphin resta pâle et debout, une main appuyée à l'espagnolette de la fenêtre. La Dauphine tomba sur une chaise en poussant un soupir.

—Vous avez bien peur, madame? demanda le Dauphin.

—Oh! oui; cependant votre présence me rassure. Oh! quelle tempête! quelle tempête, monsieur! Toutes les illuminations se sont éteintes.

—Oui, dit Louis, le vent souffle sud-sud-ouest, et c'est celui qui annonce les ouragans les plus acharnés. S'il continue, je ne sais comment on fera pour tirer le feu d'artifice.

—Oh! monsieur, pour qui le tirerait-on? personne ne restera dans les jardins par un pareil temps.

—Ah! madame, vous ne connaissez pas les Français, il leur faut leur feu d'artifice; celui-là sera superbe; le plan m'en a été communiqué par l'ingénieur. Eh! tenez, voyez que je ne me trompais pas, voici les premières fusées.

En effet, brillantes comme de longs serpents de flammes, les fusées d'annonce s'élancèrent vers le ciel; mais en même temps, comme si l'orage eût pris ces jets brulans comme un défi, un seul éclair, mais qui sembla fendre le ciel, serpenta entre les gerbes d'artifice et mêla son feu bleuâtre au feu rouge des fusées.

—En vérité, dit l'archiduchesse, c'est une impiété à l'homme que de lutter ainsi avec Dieu.

Ces fusées d'annonce n'avaient précédé l'embrasement général du feu d'artifice que de quelques secondes; l'ingénieur sentait qu'il lui fallait se presser, et il mit le feu aux premières pièces que salua une immense clameur de joie.

Mais, comme s'il y eût eu en effet lutte entre la terre et le ciel; comme si, ainsi que l'avait dit l'archiduchesse, l'homme eût commis une impiété envers son Dieu, l'orage, irrité, couvrit de sa clameur immense la clameur populaire, et toutes les cataractes du ciel s'ouvrant à la fois, des torrens de pluie se précipitèrent du haut des nues.

Le vent avait éteint les illuminations, la pluie éteignit le feu d'artifice.

—Ah! quel malheur! dit le Dauphin, voilà le feu d'artifice manqué!

—Eh! monsieur, répliqua tristement Marie-Antoinette, tout ne manque-t-il pas depuis mon arrivée en France?

—Comment cela? madame.

—Avez-vous vu Versailles?

—Sans doute, madame. Versailles ne vous plait-il point?

—Oh! si fait, Versailles me plairait s'il était aujourd'hui tel que le laissa votre illustre aïeul Louis XIV. Mais dans quel état avons-nous trouvé Versailles, dites? Partout le deuil, la ruine. Oh! oui, oui, la tempête s'accorde bien avec la fête qu'on me fait. N'est-il pas convenable qu'il y ait un ouragan pour cacher à notre peuple les misères de notre palais? la nuit ne sera-t-elle pas favorable et bienvenue qui cachera ces allées pleines d'herbes, ces groupes de tritons vaseux, ces bassins sans eaux et ces statues mutilées? Oh! oui, oui; souffle, vent du sud; mugis, tempête; amoncelez-vous, épais nuages; cachez bien à tous les yeux l'étrange réception que fait la France à une fille des Césars, le jour où elle met sa main dans la main de son roi futur.

Le Dauphin, visiblement embarrassé, car il ne savait que répondre à ces reproches et surtout à cette mélancolie exaltée si loin de son caractère, le Dauphin poussa à son tour un long soupir.

—Je vous afflige, dit Marie-Antoinette; cependant ne croyez pas que ce soit mon orgueil qui parle, oh! non! non! il n'en est rien; que ne m'a-t-on montré seulement ce Trianon si riant, si ombreux, si fleuri, dont, hélas! l'orage effeuille sans pitié les bosquets et trouble les eaux; je me fusse contentée de ce nid charmant; mais les ruines m'effraient, elles répugnent à ma jeunesse, et pourtant que de ruines va faire encore cet affreux ouragan.

Une nouvelle bourrasque plus terrible encore que la première ébranla le palais. La princesse se leva épouvantée.

—Oh! mon Dieu! dites-moi qu'il n'y a pas de danger! Dites-le moi, y en eût-il... Je meurs d'effroi!

—Il n'y en a point, madame. Versailles bâti en terrasse ne peut attirer la foudre. Si elle tombait, ce serait probablement sur la chapelle qui a un toit aigu ou sur le petit château qui offre des aspérités. Vous savez que les pointes sollicitent le fluide électrique, et que les corps plats, au contraire, les repoussent.

—Non! s'écria Marie-Antoinette, je ne sais pas, je ne sais pas.

Louis prit la main de l'archiduchesse, main palpitante et glacée.

En ce moment, un éclair blafard inonda la chambre de ses lueurs livides et violacées. Marie-Antoinette poussa un cri et repoussa le Dauphin.

—Mais, madame, demanda-t-il, qu'y a-t-il donc?

—Oh! dit-elle, vous m'avez apparu à la lueur de cet éclair pâle, défait, sanglant. J'ai cru voir un fantôme.

—C'est la réflexion du feu de souffre, dit le prince, et je puis vous expliquer....

Un effroyable coup de tonnerre, dont les échos se prolongèrent en gémissant jusqu'à ce que, arrivés au point culminant, ils commençassent à se perdre dans le lointain, un effroyable coup de tonnerre coupa court à l'explication scientifique que le jeune homme allait donner flegmatiquement à sa royale épouse.

—Allons, madame, dit-il après un moment de silence, du courage, je vous prie; laissons ces craintes au vulgaire: l'agitation physique est une des conditions de la nature. Il ne faut pas plus s'en étonner que du calme; seulement le calme et l'agitation se succèdent; le calme est troublé par l'agitation, l'agitation est refroidie par le calme. Après tout, madame, ce n'est qu'un orage, et un orage est un des phénomènes les plus naturels et les plus fréquens de la création. Je ne sais donc pas pourquoi on s'en épouvanterait.

—Oh! isolé, peut-être ne m'épouvanterait-il pas ainsi; mais cet orage, le jour même de nos noces, ne vous semble-t-il pas un effroyable présage joint à ceux qui me poursuivent depuis mon entrée en France?

—Que dites-vous, madame? s'écria le Dauphin ému, malgré lui, d'une terreur superstitieuse; des présages, dites-vous?

—Oui, oui, affreux, sanglans!

—Et ces présages, dites-les, madame; je m'accorde, en général, un esprit sage et froid; peut-être ces présages qui vous épouvantent, aurai-je le bonheur de les combattre et de les terrasser.

—Monsieur, la première nuit que je passai en France, c'était à Strasbourg; on m'installa dans une grande chambre, où l'on alluma des flambeaux, car il faisait nuit; or, ces flambeaux allumés, leur lueur me montra une muraille ruisselante de sang. J'eus cependant le courage d'approcher des parois et d'examiner ces teintes rouges avec plus d'attention. C'étaient des tentures d'une tapisserie qui représentait le massacre des Innocens. Partout le désespoir avec des regards désolés, le meurtre avec des yeux flamboyans, partout l'éclair de la hache ou de l'épée, partout des larmes, des cris de mère, des soupirs d'agonie semblaient s'élancer pêle-mêle de cette muraille prophétique, qui, à force de la regarder, me semblait vivante. Oh! glacée de terreur, je ne pus dormir.... Eh, dites, dites, voyons, n'était-ce pas un triste présage?

—Pour une femme de l'antiquité peut-être, madame, mais non pour une princesse de notre siècle.

—Monsieur, ce siècle est gros de malheurs [illegible]

désolation. Oh! voilà pourquoi j'ai si peur, voilà pourquoi tout présage me semble un avertissement.

—Madame, aucun danger ne peut menacer le trône où nous montons; nous vivons nous autres rois dans une region au-dessus des orages. La foudre est à nos pieds, et quand elle tombe sur la terre, c'est nous qui la lançons.

—Hélas! hélas! ce n'est point ce qui m'a été prédit, monsieur.

—Et que vous a-t-on prédit?

—Quelque chose d'affreux, d'épouvantable.

—On vous a prédit?

—Ou plutôt on m'a fait voir.

—Voir!

—Oui, j'ai vu, vu, vous dis-je, et cette image est restée dans mon esprit, restée si profondément, qu'il n'y a pas de jours où je ne frissonne en y songeant; pas de nuits où je ne la revoie en rêve.

—Et ne pouvez-vous nous dire ce que vous avez vu? a-t-on exigé de vous le silence?

—Rien, on n'a rien exigé.

—Alors, dites, madame.

—Ecoutez, c'est impossible à décrire, c'était une machine, élevée au dessus de la terre comme un échafaud, mais à cet échafaud s'adaptaient comme les deux montans d'une échelle, et entre ces deux montans glissait un couteau, un couperet, une hache. Je voyais cela, et, chose étrange, je voyais aussi ma tête au dessous du couteau. Le couteau glissa entre les deux montans, et sépara de mon corps ma tête, qui tomba et roula à terre. Voilà ce que j'ai vu, monsieur, voilà ce que j'ai vu.

—Pure hallucination, madame, dit le Dauphin, je connais à peu près tous les instrumens à l'aide desquels on donne la mort, et celui-là n'existe point, rassurez-vous donc.

—Hélas! dit Marie-Antoinette, hélas! je ne puis chasser cette odieuse pensée. J'y fais ce que je puis cependant.

—Vous y parviendrez, madame dit le Dauphin, en se rapprochant de sa femme, il y a près de vous, à partir de ce moment, un ami affectueux, un protecteur assidu.

—Hélas! répéta Marie-Antoinette en fermant les yeux et en se laissant retomber sur son fauteuil.

Le Dauphin se rapprocha encore de la princesse, et elle put sentir le souffle de son mari effleurer sa joue.

En ce moment, la porte par laquelle était entré le Dauphin s'entr'ouvrit doucement et un regard curieux, avide, le regard du roi Louis XV perça la pénombre de cette vaste chambre, que deux bougies demeurées seules éclairaient à peine en coulant à flots sur le chandelier de vermeil.

Le vieux roi ouvrait la bouche pour formuler sans doute à voix basse un encouragement à son petit-fils, lorsqu'un fracas qu'on ne saurait exprimer retentit dans le palais, accompagné cette fois de l'éclair qui avait toujours précédé les autres détonations; en même temps une colonne de flamme blanche, diaprée de vert, se précipita devant la fenêtre, faisant éclater toutes les vitres et écrasant une statue située sous le balcon; puis, après un déchirement épouvantable, elle remonta au ciel et s'évanouit comme un météore.

Les deux bougies s'éteignirent enveloppées par la bouffée de vent qui s'engouffra dans la chambre. Le Dauphin, épouvanté, chancelant, ébloui, recula jusqu'à la muraille contre laquelle il demeura adossé.

La Dauphine, à demi évanouie, alla tomber sur les marches de son prie-dieu et y demeura ensevelie dans la plus mortelle torpeur.

Louis XV, tremblant, crut que la terre allait s'abîmer sous lui et regagna, suivi de Lebel, ses appartemens déserts.

Pendant ce temps, au loin s'enfuyait comme une volée d'oiseaux effarés, le peuple de Versailles et de Paris, éparpillé par les jardins, par les routes et par les bois, poursuivi dans toutes les directions par une grêle épaisse, qui déchiquetait les fleurs dans le jardin, les feuillages dans la forêt, les seigles et les blés dans les champs. Les ardoises et les fines sculptures sur les bâtimens, ajoutaient le dégât à la désolation.

La Dauphine, le front dans les mains, priait avec des sanglots.

Le Dauphin regardait d'un air morne et insensible l'eau qui ruisselait dans la chambre par les vitres brisées, et qui reflétait sur le parquet, en nappes bleuâtres, les éclairs non interrompus pendant plusieurs heures.

Cependant tout ce chaos se débrouilla au matin; les premiers rayons du jour, glissant sur des nuages cuivrés, découvrirent aux yeux les ravages de l'ouragan nocturne.

Versailles n'était plus reconnaissable.

La terre avait bu ce déluge d'eau; les arbres avaient absorbé ce déluge de feu; partout de la fange et des arbres brisés, tordus, calcinés par ce serpent aux brulantes étreintes qu'on appelle la foudre.

Louis XV, qui n'avait pu dormir tant sa terreur était grande, se fit habiller à l'aurore par Lebel, qui ne l'avait point quitté, et ressortit par cette même galerie, où grimaçaient lamentablement, aux livides lueurs du petit jour, les peintures que nous connaissons, peintures fanées qui semblaient être encadrées de fleurs, les cristaux et les candélabres enflammés.

Louis XV, pour la troisième fois depuis la veille, poussa la porte de la chambre nuptiale, et il frissonna en apercevant sur le prie-dieu, renversée, pâle avec les yeux violacés comme ceux de la sublime Madeleine de Rubens, la future reine de France, dont le sommeil avait enfin suspendu les douleurs, et dont [illegible] la robe blanche avec un religieux respect.

Au fond de la chambre, sur un fauteuil adossé à la muraille, reposant les pieds chaussés de soie, étendus dans une mare d'eau, le Dauphin de France, aussi pâle que sa jeune épouse, et comme elle ayant la sueur du cauchemar au front.

Le lit nuptial était comme le roi l'avait vu la veille.

Louis XV fronça le sourcil, une douleur qu'il n'avait point ressentie encore traversa comme un fer rouge ce front glacé par l'égoïsme, alors même que la débauche essayait de le réchauffer.

Il secoua la tête, poussa un soupir et rentra dans son appartement, plus sombre et plus effrayé peut-être à cette heure qu'il ne l'avait été dans la nuit.

(La suite à lundi.)

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Vendredi soir, 23 octobre 1846.

COTON.—Arrivé depuis le 20 courant, de Louisiane et Mississipi 4560 balles; Tennessee 1634; Mobile 25; Texas 90; ensemble 6457 balles. Expédié dans le même laps de temps pour Liverpool 90 balles, Havane 369; Norfolk 535; ensemble 1075 balles, ce qui augmente le stock de 5382 balles et laisse en mains, y compris tout ce qui se trouvait à bord de navires non encore expédiés aujourd'hui, un stock de 43,156 balles.

ETAT DU COTON.

1846 Septembre 1er. Stock en mains		6,549
Arrivé cette semaine	6,457	
Arrivé antérieurement	50,960	
		57,417
		63,966
Expédié cette semaine	1,075	
Expédié antérieurement	19,735	
		20,810
		43,156

Depuis notre dernière revue, le marché au coton n'a pas montré beaucoup d'activité, la demande s'étant ralentie. Les ventes de la semaine se sont élevées à 3,300 balles à des prix à peine soutenus. On peut attribuer cette inactivité à l'absence des nouvelles d'Europe. Les achats se font en grande partie pour la France, l'Espagne et le Nord.

Les ventes sont comme suit: 100 balles @ 9⅞c; 100 @ 10¼; 41 @ 10⅞ et 11; 30 @ 11; 10 @ 10⅞; 194 @ 10; 113 @ 9⅝; 100 @ 9⅞; 30 @ 9¾; 218 @ 9⅞; 157 @ 9 11/16; 50 @ 9⅝; 73 @ 9⅞; 51 @ 9⅝; 54 @ 9¾; 400 @ 9⅞; 23 @ 12½; 220 @ 9⅝ et 9⅞; 100 @ 10; 15 @ 11; 100 @ 9⅝; 100 @ 9⅝ et 80 @ 10 par livre.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
Louisiane et Mississippi.

Inferior	00 @ —
Ordinary	8⅞ @ 9
Middling	9⅜ @ 9½
Good Middling	9⅝ @ 9¾
Middling Fair	9⅞ @ 10
Fair	10⅛ @ —
Fully Fair	10 @ —
Good Fair	11 @ 11½
Good and Fine	13 @ 00

Tennessee et North Alabama.
Average lis.

Good	00 @ 00
Common	00 @ 00
Extreme prices	00 @ 00

TABAC.—Les ventes de la semaine sont de 250 boucauts, sans variation dans les prix. Le stock de tabac en feuilles est fortement réduit; on ne peut s'attendre à d'autres arrivages que lorsque la nouvelle récolte se produira sur le marché. Inférieur 1½ @ 2¾; ordinaire 2¾ @ 3¼c, fair 3¾ @ 3⅞c, beau 4⅛ @ 4½c, de choix 5 @ 6c; capes de cigares 8 @ 10c [illegible].

Arrivé depuis le 20 courant, 13 boucauts. Expédié dans le même laps de temps pour Brême [illegible] boucauts; Livourne 465; New York 60; ensemble [illegible] boucauts. Stock en magasins et à bord de navires 7,539.

ETAT DU TABAC.

1846 Septembre 1—Stock en mains		17,046
Arrivé cette semaine	13	
Arrivé antérieurement	1,730	
		1,743
		18,789
Expédié cette semaine	1,476	
Expédié antérieurement	9,774	
		11,250
		7,539

SUCRE.—Le marché a montré beaucoup d'activité pendant la semaine; les ventes sont de 600 boucauts, dont plus de 500 appartenant à la nouvelle récolte se sont vendus de 5 @ 6⅜c par livre. Le sucre de la vieille récolte est rare et s'est vendu de 5 @ 6⅜c par livre.

SUCRE DE LA HAVANE.—Nous n'avons aucune variation à signaler dans cet article.

MELASSE.—Les opérations n'ont pas été importantes, les ventes sont en grande partie de la nouvelle récolte à des prix de 28 @ 30c le gallon. Il ne reste presque plus rien en mélasse de l'année dernière; le cours en est de 16 @ 22c le gallon selon la qualité.

FARINE.—La demande a été assez animée depuis notre dernière revue; les ventes ont été de 8000 barils, à des prix très-fermes. Les arrivages, qui sont peu considérables, encouragent les détenteurs à soutenir leurs prix. Farine de l'Illinois et du Missouri, $5 le baril de St. Louis, de $5 @ $5 50.

GRAIN.—Depuis notre dernier rapport, il s'est vendu environ 25,000 boisseaux de maïs, de 55 @ 60c le boisseau, principalement pour exportation en Angleterre. Le maïs blanc, première qualité, [illegible] Avoine, [illegible] le boisseau; Froment, il s'en est vendu un petit lot à 70c dans les premiers jours de la semaine.

PRODUITS DE L'OUEST.—Bœuf—Les ventes ont été bornées à de petits lots en magasin à son cours précédent, soit Mess $12 50 @ $14 le baril, $8 75 @ $9 le demi baril; Prime $7 @ $8 le baril; le stock à l'inspection est très faible. Porc—Depuis notre dernière revue, il ne s'est traité que de petits lots pour les besoins de la ville et des environs à nos anciens prix, savoir: Mess, [illegible]; Prime $8 25 @ $8 50; M. O., [illegible] Depuis notre dernière revue, il s'est fait des affaires [illegible] 300 barils et à 2000 barillets, aux prix de 6¾ @ 7¼c par livre. Les arrivages ont été faibles pendant cette semaine. Le Beurre de l'Ouest est en bonne demande de 12½ @ 14c par livre. Les lots inférieurs sont traités à quelque chose au-dessous. Le Fromage se vend 7 @ 9¼c par livre.

WHISKEY.—Les transactions s'élèvent à environ 500 barils, sans aucun changement dans les prix, qui sont de 22 @ 23c par gallon suivant la qualité.

CORDE ET TOILE D'EMBALLAGE.—Depuis notre dernier rapport, les affaires en ces articles ont été très importantes, les ventes s'étant élevées à 2000 pièces à 8 et 8¼c par yarde. La corde a été aussi en bonne demande de 4 @ 4¼c par livre. Par suite de ces fortes transactions, les détenteurs sont devenus plus fermes dans leurs prétentions.

CHANGE.—La demande a été limitée pour le change sur l'étranger, et les cours n'ont subi aucune altération; nous cotons sterling 7 1/2 à 8 pour cent de prime, francs 5f 28¾ @ 5f 25. Traites sur New-York à 60 jrs. 1 1/2 à 1 3/4 pour cent d'esc; à vue au pair.

FRETS.—Le fret est extrêmement calme pour tous les points. Nous n'avons entendu parler seulement d'un engagement pour le Havre @ 1c par livre.

FRETS.

Coton	Pour Liverpool	[illegible]	la livre
do	Pour Havre	½ @ —	la livre
do	Pour New-York	½ @ —	la livre
do	Pour Boston	½ @ —	la livre
Tabac	Pour Cowes, &c.	45s 0d	
do	Pour Londres, direct	45s 0d	
do	Pour Hamb. et Brême	45s 0d	
do	Pour Liverpool	40 @ —	
do	Pour Havre	00 @ —	
do	Pour New-York	$4 50 @ $5 00	par boc.
do	Pour Boston	$4 50 @ $5 00	"
do	Pour Philadelphie	$7 00 @ $0 00	"
Sucre et Mélasse	Ports du Nord.		
do	De la côte		Point d'embarquement
do	De la ville		
Bacon	Pour New-York	$4 25 @ 0 00	par boc.
do	Pour Boston	$4 00 @ 0 00	par boc.
Porc	Pour New York	62 @ 70c	par baril
do	Pour Boston	00c	par baril
Farine	Pour New-York	25 @ 00c	par baril
do	Pour Boston	25 @ 00c	par baril
do	Pour l'Angleterre	2s @ 0s 0d	par baril
Plomb	Pour New-York	25 @ —	par ton.
do	Pour Boston	$2 @ 2 50	par ton
Chanvre	Pour New-York	$3 @ 3 50	par ton
do	Pour Boston	$3 @ 3 50	par ton.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPÉDIÉS.
Navire Aquetnet, Mosher, Livourne. J P Whitney & co
Barque John Barnes, Oliver, Galveston. E J Hart & co
Goel Magiba, Cousens, Pensacola. J Hurley & co

ARRIVÉS.
Navire Jane Ross, Kennick, de Londres.
Navire Sunbeam, Winsor, de Boston.
Navire Charlemagne, Fales, de New York.
Navire Waldron, Cheever, de Liverpool.
Navire Taglioni, Rogers, du Havre.
Brick Telegraph, Young, de Kingston, Jam.
Goel Butler, Wesson, de Rio Grande.
Steamers Clinton, Baird, de Bayou Sara.
Ringgold, McPherson, de Louisville.

EN RIVIERE.
Navire Hope, Scala, de Liverpool.
Adeline, ——, de New York.
Jane Ross, Renick, de Londres.
Windsor Castle, ——, de Trieste.
Barque Sultan, Phinney, de Brême.

PASSAGERS PAR LE NAVIRE TAGLIONI, DU HAVRE.—De Lachaise, Mme Mary Belly, Olympe Bosst, L. E. Blanc, Virginie Bodier, Sophie De Lachaise, Chloé Muh, Hyacinthe Maurin, Adèle Gerboise, veuve Dumau De Lacroix, Charles Dumau De Lacroix, Mme Charles Dumau De Lacroix, Arthur Dumau De Lacroix, Olivier Dumau De Lacroix, F. Paris, G. Morel, L. Levi, A. Barraud, L. Morel, J. Bénardette, J. J. Pyrus, Mme Dalie, A. Thierry frères, L. Barbarin, Charles Audouy, Mme Audouy, Elizabeth Audouy, Adolphe Lebeau—et 122 à l'entrepont.

☞ Le navire paquebot CHARLEMAGNE, capt. Fales, de New-York, étant maintenant en déchargement en face de la [illegible] d'Orléans, [illegible] les consignataires sont [illegible] leurs marchandises [illegible]
24 oct JAMES E. WOODRUFF, 60, Camp

☞ Le navire SUNBEAM, de Boston, est actuellement en déchargement en face du chemin à coulisse de la Troisième Municipalité. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises à la levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.
24 oct I. H GALE, 93 Commune

AVIS.—J S Allen, Edouard Bloomer, G W Bhat, Wm Cutting, Silas B Flint, H Flint, D Petter Jr, Fletcher Keller, John M Gould, S W Kneeland & Co, L Mann, C W Perkins, consignataires de marchandises par le navire Sunbeam, capitaine Winsor, de Boston, [illegible] leur résidence au commun de déchargement du navire, sur la levée, en face des Magasins Rouges, Troisième Municipalité, à défaut de quoi [illegible] à leurs frais et risques.
24 oct LEVI H GALE, 93 rue de la Commune

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Le 23 octobre 1846.
☞ Le prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de $5 par baril, les boulangers donneront, conformément au tarif, 36 onces de pain pour 10 cents, pendant la semaine prochaine, à partir de lundi, 26 courant.
Les pains de seconde qualité ou de trois pour 10 cents devront peser vingt cinq onces pour un six, c'est-à-dire 12 onces.
24 oct A. D. CROSSMAN, Maire.

COMBAT DE TAUREAUX.
Il y aura un spectacle d'un nouveau genre, demain dimanche, à Alger, en face de la première municipalité; qui commencera à trois heures de relevée. Le Senor Santa Marina fera de nombreuses passes avec un taureau furieux, en lui jetant le lasso; ensuite il montera un taureau [illegible] Il combattra [illegible] sur un cheval, et fera d'autres tours plus amplement décrits sur les affiches.
Prix d'entrée—50 cents. 24 oct—1

A LOUER.—A partir du 1er novembre prochain, les deux magasins Nos. 51 et 53, situés rue de la Nouvelle Levée, et maintenant occupés par MM. H. B. & C. S. Coffin, ayant deux salles à fumer les viandes (smoke-house) commodes et spacieuses, une grande cour, écurie, etc.
S'adresser à EDW. SHIFF, 78, Canal. 24 oct

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No. UN.
Séance du lundi 19 octobre 1846.
RESOLU que des propositions cachetées seront reçues par ce Conseil jusqu'au 26 du courant, pour la construction des ponts aux intersections des rues Royale, Bourbon, Dauphine, [illegible] Quartier et Ursulines, conformément aux plans et devis déposés au bureau du voyer.
(Signé) JM. GENOIS, Recorder.
Approuvé le 21 octobre 1846.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme.
(Signé) A. MAZUREAU, Secrétaire.

J. P. LASSERRE, COUTELIER, No. 29, [illegible] Orléans.
A L'HONNEUR d'informer les personnes qui, depuis [illegible] public en général, qu'il vient de recevoir des premières fabriques de Paris, un assortiment de COUTELLERIE FINE. [illegible]
24 oct—1m

HABILLEMENS D'ENFANS.
LOISON & SILVESTRE, No. 36, rue de Chartres,
REÇOIVENT par le South Carolina, un nouvel assortiment d'habillemens d'enfans, consistant principalement en: Basquettes, Bretonnes et Algériennes; Mazanielles genre nouveau; Tweeds et paletots; Redingottes et gilets ronds; manteaux; gilets satin, cachemire et soie; pantalons modes nouvelles, chemises, chaussettes et gants, &c.
24 oct

SEL.—1,600 gros sacs de Liverpool, maintenant en débarquement et à vendre par LEVI H GALE,
24 oct 93 rue de la Commune

VINS.—40 quarts de pipes imitation de Marseilles, Ténériffe et Madère de Sicile, en débarquement du navire Adeline et à vendre par ROBERTS & HALL,
24 oct 75 Magasins

THE FRAIS.—100 colis vert et noir impérial, poudre à canon, et Pouchong en caisses et boîtes, en débarquement du navire Adeline, et à vendre par ROBERTS & HALL,
24 oct 75 Magasins

SAINDOUX.—600 barils saindoux récemment reçus et à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co,
24 oct 24, Tchoupitoulas.

Avis aux Créanciers de la Banque d'Orléans.
LES commissaires nommés pour la liquidation de la dite institution, désirant clore cette liquidation, afin de préparer leur tableau final, prient toutes les personnes qui ont des réclamations à faire contre la dite banque, soit comme porteurs de billets ou autrement, de leur remettre, avant le 1er décembre prochain, une note de leurs créances, à leur bureau, No 30, Passage de la Bourse.
L'urgence de cette demande sera appréciée par tous les créanciers, car le manque de cette formalité leur serait d'un grand préjudice. 23 oct

WM. F. TALBOT,
No. 20, rue Moreau, Troisième Municipalité,
VIENT de recevoir et a à vendre, un grand nombre de BEAUX NEGRES, consistant en ouvriers, domestiques de maison, travailleurs aux champs, &c. &c.
En outre, il en recevra d'autres de la Virginie.

AUX CONFISEURS, PHARMACIENS ET RESTAURATEURS.
BUCHET & LANGLADE,
CHAUDRONNIERS, RUE St. LOUIS, No. 14,
ENTRE CHARTRES ET LEVÉE,
VIENNENT de recevoir par le navire Halcyon, et venant des meilleures fabriques de Paris, les articles suivans qu'ils vendront à bas prix, savoir:
Balances à colonne, en cuivre jaune poli, avec poids,
Bassines en cuivre, de toutes dimensions,
Alambics do
Casseroles en cuivre; do en fer battu, étamé et toutes sortes d'ustensiles de cuisine,
Un grand assortiment de moules en ferblanc, cuivre et étain, [illegible] gâteau de Savoie, dito en étain à sujet,
Baignoires en cuivre pour bains, dito pour fontaines et autres.
Cuivre jaune en feuilles de [illegible] pouces sur 36, de 7 à 40 livres.
[illegible] 23 oct—3m

CIGARES de la Havane.—500 milliers de marques et qualités variées, importés de la Havane et à vendre par HEPBURN & TURPIN, 11, rue Royale et 23 St Louis

VIN MUSCAT.—200 caisses muscat de Frontignan, [illegible] HEPBURN & TURPIN, 11, rue Royale et 23 St Louis

VIEUX Cognac [illegible] demi pipes [illegible] HEPBURN & TURPIN, 23, Royale et 23, St. Louis

TABAC en feuilles [illegible]

[illegible]

[illegible] DIEN.—Le meilleur remède [illegible] destruction des vers. Non seulement [illegible] évacuer complètement la surabondance du mucus qui se forme dans l'estomac et les intestins des enfants, surtout ceux qui ne jouissent pas d'une bonne santé. C'est dans le mucus que pullulent les vers, et en le détruisant il ne peut exister de vers dans le corps. Ce remède ne peut produire aucun effet fâcheux à la santé, même lorsqu'il n'y aurait absence de vers; il n'est pas désagréable à prendre et ne répugne même pas aux enfants.
Le véritable se vend au Dépôt du Remède Magique de DALLEY, No. 151, rue de Chartres. 26 oct—1m

☞ ATTENTION.—Les articles ci-après sont vendus seulement au dépôt véritable du Remède Magique de Dalley, 30, rue Royale, savoir: Onguent de Gray, Potion pour la fièvre aigüe, Extrait de Salsepareille, Parfumerie de Chéri; Huile acoustique pour la surdité, Vermifuge, Liniment de Hays, pour les hémorroïdes, remède de Bernard, contre la colique, Teinture des Indes pour les cheveux, vernis pour les poêles, tuyaux et grates, Baume de Hoarhound, le meilleur remède pour le rhumes, consomption, etc. 17 juin

☞ La barque MAURAN, venant de Bordeaux, est en déchargement vis-à-vis la Maison Rouge, première municipalité. Les consignataires sont invités à faire leurs entrées en douane, et à faire recevoir leurs marchandises sur la Levée. Toutes les marchandises dont les permis n'auront pas été obtenus dans les cinq jours, seront envoyées dans les magasins publics.
22 oct G M LUCAS, 30, rue Bienville

AVIS.—Avis public est donné par le présent qu'à une prochaine séance le Conseil de la municipalité No. Un nommera un voyer et un collecteur spécial pour les taxes arriérées depuis 1836 jusqu'en 1842.
22 oct Jn. REYNES, Secrétaire.

LE Dr. FELIX FORMENTO, a transporté son domicile de la rue Royale à la rue Bienville, No. 154, entre Dauphine et Bourgogne.
Nouvelle-Orléans, 22 octobre 1846. 22 oct—3

LOTERIE de trois superbes PIANOS NEUFS, en bois de rose, savoir:
Un Piano à queue, de sept octaves, de la célèbre fabrique d'Erard de Paris, envoyé sur commande à Mr. Leopold de Mayer, à $1050, et deux Pianos carrés de 6 3/4 octaves, à $275, chacun à 750.
Les Pianos sont exposés au magasin de musique, rue St.-Charles, No. 10, en face de Verandah. 22 oct—3

MARCHANDISES FRANÇAISES Nouvelles.
L. H. RICHARD, 33 rue de la Douane, a reçu par les navires Probus et Leodes, venant du Havre, un assortiment de marchandises pour modistes, qu'il vendra aux conditions les plus avantageuses [illegible]:
1 caisse rubans de satin, unis, assortis de couleurs et largeurs,
1 caisse rubans de satin, façonnés pour chapeaux,
1 caisse fleurs de dessous et montures pour chapeaux,
1 caisse fleurs en guirlandes et en bouquets pr. parures,
1 caisse [illegible] à rivière, diverses qualités
1 caisse lingerie, nouveau genre,
1 caisse gants de peau pour hommes et pour femmes,
[illegible] pièces soieries pour chapeaux,
40 pièces [illegible] noires moirées et rayées pour robes et pour mantelets,
1 caisse crêpe noire et couleurs; 1 dito sparterie diverses qualités.
Aussi:—4 caisses beaux cachemires d'Ecosse, nouveau genre; 2 dito mousselines laines, diverses qualités; 10 balles cotonnade forte pour pantalons; 2 dito dito [illegible], dito; 1 dito casimirs laine et coton; quelques pièces beaux draps noirs; 2 caisses parfumeries de [illegible]; 1 dito mousselines suisse assortie de numéros; 1 dito indiennes [illegible] pour rideaux; 1 dito franges et passementeries; 1 dito eau de Cologne en litres et demi litres; et autres articles d'importation récente.
22 oct L. H RICHARD, 33, Douane.

Louis XIV et son Siècle, Echo des Feuilletons.
LES Nos en retard de ces publications viennent d'être reçus et sont prêts à être délivrés aux abonnés, à la librairie de LELIEVRE, agent, encoignure Royale et Ste. Anne. 22 oct—3

Les Modes Parisiennes.
JOURNAL de modes pour dames, paraissant tous les samedis à Paris. Chaque numéro contient une gravure sur acier, coloriée et satinée, un article sur les modes et patrons, etc., etc.
On souscrit chez Vor. HEBERT,
22oct Libraire, 140, Chartres.

Echo des Feuilletons.
LE 16ème numéro de la 4me année de l'Echo des Feuilletons, contenant la fin du Chevalier de Maison-Rouge, vient d'être reçu par le soussigné.
VICTOR HEBERT, Libraire,
22oct 140, Chartres.

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES.
LIBRAIRIE DE Vor. HEBERT,
140, rue de Chartres.
ON vient de recevoir à cette librairie, les ouvrages suivans:—Droz, Pensées sur le Christianisme; Barthélemy, l'Art de fumer; Satan, Rothschild Ier, roi des Juifs, Cormenin (Timon) Ordre du jour sur Gauthier, Lectures graduées pour les enfans du 1er. âge; dito, Syllabaire français; Divers, un maison de Fous, Duézan, Histoire de France Bailly, Géographie; Michelet, le Peuple; Droz, Economie politique; Seiler, la Religion; Blanchette, Manuel du fabricant de sucre, Battur, Traité des Priviléges et Hypothèques; Bouillet, Dictionnaire d'histoire et de Géographie; Malte-Brun, Géographie, Bourdaloue, Œuvres, Maistre de Sacy, les Evangiles; Gavarni, Œuvres complètes; Massillon dito, dito; Fenelon, dito dito; Divers, Histoire de la Bastille; Pièces de théâtre nouvelles; Bescherelle, Dictionnaire royal français, 2 in 4o. Fleming & Tibbins, français et anglais, 2 in 4o. 22 oct

HAVELET & HURY,
IMPORTEURS DE MARCHANDISES FRANÇAISES;
No. 36, rue de Chartres, au premier.
En débarquement des navires Rubicon, Probus et Leodes, les Marchandises suivantes:
BOUTONS soie pour tailleurs, pour garnitures de robes, passementerie de toute espèce nouveauté noire et couleur; rubans taffetas et satin uni,
Rubans taffetas riches pour modes,
Moire, gros d'Afrique, Sylphide,
Pekin, armure et soierie de toute espèce pour robe et pour modes; florences couleurs assorties,
Serges, marcelines, levantines et satins assortis pour gilets; foulards nouveauté, ombrelles riches, nouveau genre
Parapluies 30, 32 et 34 p. en taffetas cuit,
Mousseline de laine et cachemires d'Ecosse, grande nouveauté, crêpes noir et de toutes couleurs,
Crêpe lisse do do
Ganterie en soie pour hommes et femmes,
Do. en peau, pour hommes femmes et enfans,
Do. do Jouvin et Alexandre,
Eventails riches et assortis de qualités,
Châles et écharpes cachemire, soie et ivory, nouveauté,
Corsets sans couture, dito des fabriques Josselin, Leroy, Hippolite; mouchoirs batiste, brodés, à rivières, &c.
Mouchoirs batiste, vignettes et fonds couleurs,
Satins de laine, noirs, assortis,
Satins de laine, fantaisies, nouveauté,
Cachemirs, Valencias pour gilets,
Tartans de laine pour robes de chambre et manteaux de dames;
Tartans de laine pour manteaux d'enfans,
Barèges et Balzorines nouveauté,
Manteaux d'enfans en laine assortis,
Do [illegible] prince de galles, dito Visites, nouveauté,
Do Polkas Mogador à capuchon,
Bas et demi bas coton écossais et guillochés pr enfans,
Do en cachemire de toute espèce,
Guêtres écossaises et autres, pour enfans,
Jupons crinoline, nouveau genre,
Coutil de différentes qualités, pour corsets,
Bourses assorties, coton, soie, cachemire, filet &c.
[illegible] dito nouveau genre en velours, cachemire et autres; Broderie, cols, chemisettes pour Dames, grande nouveauté,
Echarpes, voilettes en Bruxelles et point d'Angleterre;
Fleurs en bottes, montures, agrafes et bouquets de mariées;
Plumes, panaches et très riches marabouts pour chapeaux et coiffures;
Cuirs vernis, marque Nys;
Veaux cirés, marque [illegible];
Maroquins noirs et dorés pour chaussures;
Lastings de diverses couleurs; converts for battu;
Parfumerie; Eau de Cologne, extraits d'odeurs de toute espèce, savons;
Pommades en grande quantité et en bel assortiment;
Bretelles coton, gomme, soie nouveaux genres;
Taffetas gommé séché à l'air.
Toutes ces marchandises seront vendues à bas prix, pour cause de liquidation obligée par la mort d'un des associés.
23 oct VICTOR PESTE, Commis.

MARCHANDISES FRANÇAISES.
LE soussigné vient de recevoir par les navires Probus et Leodes, du Havre, un grand assortiment de marchandises, parmi lesquels se trouvent les articles suivans:
Couvertures de laine mérinos et dito molleton; indiennes à meubles unies et riches, satinées, couleurs chinois, bleu et rouge; mouchoirs madras français; gros de Naples uni et quadrillé; soie d'Italie en couple et double largeur; moiré noire; lévantine et pout de soie noire; satin noir et en couleurs; robes de soie, haute nouveauté; taffetas napolitain, Pékin et Damas; Damas lisange; repe Indien; velours d'Afrique; foulard quadrillé; florences noirs et en couleurs; cravates et écharpes satin et taffetas, noires et de fantaisie, pour hommes; châles Hindou, Thibet et cachemires d'Ecosse; châles mérinos noirs et couleurs; châles soie noirs et couleurs; dentelles torchon, dentelles, valenciennes et entre-deux dito; dentelles noires; cols dentelle [illegible]; gants Jouvin, noirs, blancs et couleurs, pour hommes, femmes et enfants; bas de femmes, gris, chinés grises et écrues; gants et mitaines en laine, dames laine et coton; parapluies ombrelles pour dames et enfants; flanelle blanche; drap croisé; batiste blanche et linon; mouchoirs cholet dito batiste; mouchoirs à rivières, ourlés et garnis; mouchoirs brodés; [illegible] dentelle, haute nouveauté, cachemire d'Ecosse; mousselines de laine et valencias; barège raye et quadrillé; barège noir et vert; mousseline laine blanche; écharpes cachemire; barège et cachemire d'Ecosse; [illegible] pour gilets, en laine, soie, velours et cachemire; [illegible], variétés et écharpes dentelle; mitaines filet; mitaines de d'Ecosse; gants de soie blancs et noirs, pour hommes et femmes; bas de soie blancs et noirs; passementerie, frangeuse.
CHAS. A. BARRIERE,
21 oct No. 20, Chartres.

MARCHANDISES NOUVELLES.
LORNE & FROIS, No. 21, rue de Chartres, informent les dames et le public qu'ils ont reçu par les derniers arrivages de France et du Nord un grand assortiment de marchandises de saison, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés:
Mousselines françaises genre cachemire et barège ombrée,
Do do. à petits dessins et à carreaux, pour enfans,
Mousselines de laine et cachemires d'Ecosse, ombrés,
Do do do. imprimés et ombrés,
Rideaux damassés, couleurs assorties pour rideaux,
Mouchoirs batiste, brodés et à ourlet,
Châles cachemire, brochés et imprimés,
Do de soie, unis et façonnés,
Ombrelles moirées, unies et façonnées,
Cotons chamois, unis et bleus rayés, à rideaux
Rosières pour rideaux, rouge, chamois et bleu,
Jupons crinoline et corsets français,
Cotonnades françaises, nouveaux dessins,
Casimirs et satin laine, noirs,
Bas coton, blancs, noirs et écrus, pour dames,
Do. do. do. pour [illegible],
Indiennes moirées, unies et imprimées,
Velours de soie, noir et en couleurs,
Cotons à draps, grande largeur,
Cotons à chemises, qualités assorties,
Do. écrus do do.
Toiles d'Irlande par pièces et demi-pièces.
Serviettes unies et damassées, et une quantité d'autres articles [illegible].
LORNE & FROIS, 21, rue de Chartres

EN débarquement de la barque Mauran, venant de Bordeaux:
40 barriques Vin rouge de St. Julien;
[illegible], marque Ph. Godard & Co, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
21 oct 17 et 19, rue St Louis.

A [illegible] magasin et à vendre par A. E. CABALLERO, No 32, Vieille Levée: [illegible]

AMUSEMENS.

GRAND CIRQUE DE L'OUEST
DE STONE & McCOLLUM
CE SOIR.
ENTRÉE des Enfants de la Liberté; Tours d'adresse par MM. McCollum, A. Levi, J. Shay [illegible] Entrée et Dernière Scène—Sports in Arabia par J. Shay—E. Stone exécutera la scène du Pilote du [illegible]—Les quatre frères John Smith, Picanniny Coleman et Banana Brown exécuteront des scènes de nègres. Après quoi,
UNE SCENE D'EQUITATION.
Les Directeurs ont l'intention de donner une représentation dans l'après-midi de samedi [illegible] à trois heures. Cette représentation est [illegible] pour la commodité des familles qui voudront [illegible] leurs enfants, et qui ne peuvent le faire le soir.
Les officiers Busby, Evans et McCloskey sont chargés de la police du Cirque.
Prix d'Entrée—Loges 50 cents, parterre 25 cents, enfants et les domestiques qui entreront aux loges paieront 25 cents.

MUSIQUE DE SOIRÉES ET DE BALS.
MUSIQUE MILITAIRE.
Mr. H. LEHMAN, artiste [illegible] d'Orléans, remercie le public du patronage qu'il a reçu jusqu'à ce jour pour son orchestre POUR SOIRÉES ET BALS PARTICULIERS [illegible] M. COBINI, artiste [illegible] Ils auront toujours prêts la musique requise soit à grand ou à petit orchestre [illegible] les quadrilles, valses, polkas, du dernier genre et actuellement en usage dans les salons de Paris.
M. LEHMAN a également organisé un corps de MUSIQUE MILITAIRE, et invite les différentes compagnies de la Légion de vouloir bien l'honorer de leur patronage pour sortie de compagnies, sérénades [illegible] corps de musique militaire sera régulièrement [illegible] chaque semaine, rue St.-Louis, entre Chartres et Passage de la Bourse.
Adresses: rue Ste.-Anne, No. 26, ou au bureau de l'entrée du Théâtre d'Orléans. 19 oct

VENTE A BON MARCHÉ POUR CLORE.
E. G. VIGNAUD,
No. 41,
RUE DE CHARTRES.
IMPORTATEUR de Porcelaine française, Verrerie, Cristallerie, montre et unie, Coutellerie de table, Porcelaine Britannia, Plaque, Bronzes, Lampes, Girandoles, Candélabres, Pendules et Vases, Articles de fantaisie et en général tout ce qui constitue l'article de maison, [illegible] positivement clore, engage le public à venir visiter son assortiment, qu'il vendra en gros et en détail à très-bas prix pour du comptant.
Les personnes tenant cafés ou restaurants trouveront chez lui un grand assortiment d'articles à leur usage.
19 oct

BATAILLON D'ARTILLERIE.
PREMIERE COMPAGNIE.
La compagnie prendra les armes dimanche 25 du courant, à huit heures précises du matin, pour [illegible] du Bataillon. Réunion à l'Arsenal. Tenue d'été [illegible] ment complet. L'appel se fera à huit heures et [illegible] précises.
Par ordre, M. GRIVOT, capitaine.
19 oct ANDRE GARCIA, 1er sergent.

BATAILLON D'ARTILLERIE.
Nouvelle-Orléans, le 16 octobre 1846.
Le Bataillon prendra les armes le dimanche 25 courant, à 8 1/2 du matin, pour une revue d'inspection de sa nouvelle organisation.
Grande tenue d'été, armement complet, [illegible]
MM. les capitaines de compagnies sont instamment priés d'être ponctuels. Par ordre du major,
17 oct G. FAUTAN, Adj. Maj.

Fashionable Store.
Encoignure St Charles et Commune, vis-à-vis les Hôtels St Charles et Verandah, N. O.
LES soussignés ont l'honneur d'informer leurs [illegible] et le public en général, que [illegible] ouverture d'une partie de leurs NOUVEAUTES d'hiver, comprenant ce qu'il y a de plus nouveau et de plus [illegible] pour la mise des fashionables. Les ordres pour la [illegible] campagne seront exécutés avec soin et promptitude selon la nouvelle mode [illegible] goût des fashionables [illegible] de la coupe et de l'élégance tout ainsi qu'on les fait à Paris.
19 oct—3m J. DUCOURNEAU & Co.

Aux Agents de bateaux à vapeur et Propriétaires d'Hotels.
COUVERTS GALVANISÉS.
LOISON & SILVESTRE, seuls agents de la maison Ch. Christophe & Co, de Paris, ont toujours en mains un assortiment complet de Couverts, cuillères à café, &c., argentés au galvanisme, qu'ils garantissent être le meilleur article de ce genre importé aux Etats Unis.
19 oct 36, Chartres

Cent Nègres à vendre.
Hors H. SLATTER, à l'encoignure des rues Moreau et Esplanade.
RECEMMENT arrivés, cent jeunes et jolis nègres de la Virginie et du Maryland. Le soussigné, seul agent de Hope H. Slatter en cette ville, disposera de ces nègres à de bas prix, pour du COMPTANT. Dans le nombre se trouvent de bonnes servantes de maison, des ouvriers des cuisinières, blanchisseuses et repasseuses, gardiens d'enfans, nègres de champ, etc. Les personnes qui désirent acheter des esclaves feront bien de venir examiner ceux ci avant de faire leurs achats ailleurs.
JAS. T. BLAKENEY, Agent.
21 oct—6m Encoig. des rues Moreau et Esplanade.

NEGRES A VENDRE.
RECEMMENT reçu et à vendre par J. M. WILSON, de Baltimore, cent superbes esclaves du Maryland et de la Virginie, parmi lesquels se trouvent des nègres [illegible] aux champs, des ouvriers, domestiques de maison, cuisinières, blanchisseuses et repasseuses, [illegible] couturières. Tous ces esclaves seront offerts [illegible] plus bas prix de la ville, à ma résidence No. 10 [illegible] l'Esplanade, près de mon ancienne résidence.

MARCHANDISES FRANÇAISES.
EN débarquement des navires Probus et Leodes, les articles ci-après, que nous offrons à vendre à des prix et à de bonnes conditions:
10 balles cotonnade fleurs, dessins nouveaux,
2 caisses damas pour meubles,
15 malles mouchoirs Madras,
1 caisse galon fil,
1 caisse bas fil d'Ecosse pour enfans,
Cachemire d'Ecosse, riches,
Barèges grande nouveauté,
Châles cachemire d'Ecosse, noirs et imprimés,
Châles Tauris imprimés, riches,
Echarpes cachemire imprimées; foulards noirs [illegible] mousseline de laine [illegible] bleue, orange et ponceau, mérinos gros parle [illegible] brodée; mouchoirs batiste, brodés, gros de naples [illegible] de la Cardonille [illegible] Rosine.
Par le navire Rubicon, du Havre, un bel assortiment de marchandises d'hiver et d'automne.
19 oct DUFOUR, DURAND & Co, 25 Chartres

BOUTEILLES vides, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
19 oct 90, Rue St [illegible]

EN débarquement du navire Montredon, de Marseille: 150 barriques vin de Bergasse, 200 paniers [illegible] de 12 bouteilles, 1000 paniers idem de 24 bouteilles, 100 caisses absynthe de Sauvajol, à vendre par BARAS, QUEYROUZE & Co,
19 oct 11 et 15 St Louis

VINS de Bourgogne.—12 caisses des meilleures marques, à vendre à bon compte pour clore une consignation, par LOISON & SILVESTRE,
19 oct 36, Chartres

BOTTES Françaises.—Une caisse de 50 paires de bottes Françaises, à vendre au-dessous du prix de revient, pour clore une facture.
19 oct LOISON & SILVESTRE, 36, Chartres

AC débarquement du navire Mauran, venant de Bordeaux:
50 barriques St Julien Médoc.
30 barils vin Barsac.
100 caisses cerises, nouvelle récolte.
100 caisses abricots nouvelle récolte, à vendre par
21 oct D LANATA, 10 rue Jefferson

INDIENNES.—10 caisses indiennes d'Alsace, [illegible] nouveaux pour l'automne, à vendre à bas prix par
19oct DUFOUR, DURAND & Co. 25, Chartres

DRAPS ET CASIMIRS.—Une caisse satin laine noir et draps noirs français, à vendre par
19 oct DUFOUR, DURAND & Co. 25, Chartres

CHAPEAUX PINAUD
A LA MODE.
Les soussignés viennent de recevoir par le navire Leodes, du Havre, une caisse de ces chapeaux, du nouveau genre. L. A. & W. BARBARIN,
19 oct No. 38, rue de Chartres

CHAPEAUX.—En débarquement du navire [illegible], de la barque Yarmouth et autres—200 caisses chapeaux genre d'automne, Palo Alto en soie, laine et autres, à vendre par FROST & Co,
15 oct 10 Magasins

CHAPEAUX.—Actuellement en débarquement et en magasin, 200 caisses chapeaux de divers genres, tels que feutre, castor, soie, casimir, Palo Alto, [illegible] peaux en laine, pour jeunes gens et enfants, à vendre à bas prix, par FROST & Co,
9 oct 10, Magasins

BOTTES, Souliers et Brodequins.—50 caisses actuellement en débarquement du navire Epaminondas, comprenant un bel assortiment pour le commerce de la campagne et de la ville, à vendre par
21 oct G W DUNBAR, 30, Douane

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.
300 caisses en débarquement des navires Epaminondas, Judah Touro et Arkansas, à vendre par
21 oct R. G. HOBBS, 12, Douane

BOTTES, Souliers et Brodequins.—Maintenant en débarquement des navires Niagara, [illegible], Osceola, Columbiana et autres—150 caisses marchandises comme ci-dessus, à vendre par
15 oct FROST & Co. 10, Magasins

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.—Actuellement en débarquement des navires St Mary, Medora, Boston et les derniers arrivages—300 caisses chaussures, venant directement des fabricants, à vendre à bon marché par
2 oct FROST & Co, 10, Magasins

Avis aux Carrossiers et Forgerons.
LIMES D'ALLEMAGNE.—Cent soixante-dix douzaines (770) limes d'Allemagne, assorties, à vendre au marché, par F. A. LANAUZE,
10 oct—1m No. 42, rue Ste-Anne, Place d'Armes

SARDINES. Nouvelle pêche.—Le soussigné, seul agent pour la vente des sardines à l'huile de la marque bien connue [illegible] reçoit par le navire Leodes, du Havre, [illegible] de la nouvelle pêche.
15 oct AUGTE. MOLIER, 90, St Louis

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Montredon, de Marseille:
134 barriques vin de Bergasse, marque,
100 caisses absinthe [illegible] et Bruneton.
16 oct V DUDOUYT, 137 [illegible]

AVIS [illegible] A l'avenir je ne pourrai pour des [illegible] écrit de moi.
15 oct JOHN MELLOW Jr. 15, rue du Canal

8000 CHARBON! CHARBON! BARILS Charbon, de Pittsburg, qualité supérieure, [illegible] 8000 barils Charbon anglais de [illegible], à vendre par ROBERT MURPHY.
No. 62, Vieille Levée, coin St Louis. 15 oct

CHARBON DE LIVERPOOL.—100 tonneaux charbon anglais, à vendre en quantité à la convenance des acheteurs, dans le terrain rue Royale, entre Hôpital et [illegible] 19oct

CHARBON.—Un lot supérieur de charbon de Pittsburg, actuellement déposé à la Levée en face de la rue Conti, à vendre en lots à la convenance, mais pas moins de 10 barils. 19 oct

CHARBON.—Les soussignés offrent à vendre [illegible] le bon charbon anglais [illegible] à la convenance [illegible]
23 oct B & A [illegible] Royale

[illegible]